

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 13 FEVRIER 2014

<p><b>Nombre de Conseillers en exercice :</b> 33</p> <p><b>Présents ou représentés :</b> 28</p> <p><b>Date de la Convocation :</b> 07/02/2014</p> <p><b>Date de l’Affichage :</b> 07/02/2014</p>	<p><b>L’AN DEUX MILLE QUATORZE, le 13 FEVRIER, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué le 07 FEVRIER, s’est réuni à la salle Jacques Prévert, 20 rue Biesta à 20h30, sous la présidence de Mme Corinne DUPONT, Maire.</b></p> <p><u>PRESENTS</u> : Mme DUPONT - Mme MARGATE – M.GRANDAY - Mme GREUZAT - M. PENEZ - M. TROUILLET – M. GAUTHERON – Mme LETAILLEUR - Maires Adjoints,</p> <p>Mme MARCOUD - M. BONTOUX - M. BOUGEARD - Mme LEROY M. DJABALI – M. BOTTIER - Mme REIS LAGARTO – M. DURIN - Mme DELABY- M.SUREAU - Mme AUDONNET - M.LALOUE - Mme MANIERE - M. GAUTHIER Conseillers Municipaux,</p> <p><u>ABSENTS EXCUSES REPRESENTES</u> : M. MARION représenté par M. BONTOUX Mme DEKNUYDT représentée par M. DJABALI M.DARAGON représenté par M. SUREAU M.VERMEULEN représentée par Mme GREUZAT M. SIROT représenté par Mme MARCOUD M. TAN représenté par M. GAUTHIER</p> <p><u>ABSENTS ESCUSES</u> : Mme BOUADLA</p> <p><u>ABSENTS</u> : Mme GUZMAN Mme HAMONY Mme BELGHAOUTI Mme CHEVREMONT</p> <p><u>SECRETARE DE SEANCE</u> : MME LEROY</p>
<p><b>OBJET : APPEL D’OFFRES RELATIF A LA FOURNITURE D’UN CAR POUR LES BESOINS DES SERVICES MUNICIPAUX – ATTRIBUTION DE MARCHE</b></p>	
<p>Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération publiée et affichée</p> <p style="text-align: center;"><b>17 février 2014</b></p>	

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

Sur le rapport de M.TROUILLET, Maire Adjoint délégué aux Travaux,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code des Marchés Publics,

**Vu** l’avis d’appel public à concurrence paru 5/12/2013 au JOUE (Journal Officiel de l’Union Européenne) et au BOAMP,

**Vu** l’avis favorable de la Commission d’appel d’offres lors de sa séance du 7 février 2014,

**Considérant** au vu du classement des offres après application des critères de jugement des offres fixés dans les documents de consultation et de la décision d’attribution du marché par la Commission d’appel d’offres que la proposition de la société DIETRICH CAREBUS est l’offre économiquement la plus avantageuse,

**Vu** l’avis favorable de la Commission Administration Générale en date du 6 février 2014,

**APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ :**

**DECIDE** conformément à la décision prise par la Commission d'appel d'offres d'attribuer le marché relatif à la fourniture d'un car pour les besoins des services municipaux à la Société DIETRICH CAREBUS - Route de Bitche 67340 INGWILLER - pour un montant de 188 900,00 €HT soit 226 680,00 € TTC.

**AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tous les actes administratifs et notamment le marché avec la Société retenue suivant les modalités ci-dessus.

**DIT** que les crédits nécessaires à cette dépense sont inscrits au budget de l'exercice en cours, chapitre 21, fonction 020.

Et ont signé sur le registre, les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME  
MITRY MORY, le 29 juillet 2015

Corinne DUPONT

Maire de Mitry-Mory